



ZONE DE DISTRIBUTION : BOURG D'ALLEGRE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2025	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par plusieurs captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 812 personnes sur 1 commune (ALLEGRE). Le responsable des installations est : « DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT (CAPEV) ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT (CAPEV) » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 16</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2024, 2025</p>
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 8</p> <p>Valeur moyenne : 16,1 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 26 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 57</p> <p>Valeur maxi : 0,011 microgramme/L</p>
SOMME DE 20 PFAS	A	Bonne qualité
Le terme "PFAS" regroupe plusieurs milliers de substances d'origine industrielle et utilisés dans de nombreux produits de la vie courante. Ces composés se dégradent très peu et persistent longtemps dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Valeur moyenne : 0,002 microgramme/L</p> <p>Valeur maxi : 0,002 microgramme/L</p>
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau douce	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 7,75 °f</p> <p>Valeur maxi : 9,6 °f</p>

Quelques conseils	
<p>SAVEUR-COULEUR</p>	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
<p>SÉCHERESSE</p>	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.
<p>ABSENCE</p>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<p>RÉSEAU PRIVÉ</p>	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 22/05/2026

UDI 043000157

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.